

REPUBLIQUE FRANCAISE

PREFECTURE DE LA LOIRE-ATLANTIQUE

Commune de Trans-sur-Ordre

REGISTRE
D'ENQUETE PUBLIQUE

Relatif à

la demande d'autorisation d'exploiter un parc éolien
sur le territoire de la commune de Trans-sur-Ordre
présentée par la SARL du "parc éolien de Trans-sur-Ordre"

J L M

ENQUETE RELATIVE

A

la demande d'autorisation d'exploiter un parc éolien
sur le territoire de la commune de Trans-sur-Èvre
présentée par la SARL du "parc éolien de Trans-sur-Èvre

En exécution de l'arrêté du 27 août 2018

de M. le Préfet de la Loire-Atlantique

Je soussigné(e), M. Jean Le Moine ai ouvert, ce jour,
le registre d'enquête, pour recevoir les observations du public

A Trans sur Èvre

Le 18 septembre 2018



Permanence du mardi 18 septembre 2018 du
commissaire enquêteur de 9h à 12h

néant

Permanence du samedi 22 septembre 2018 de 9h à 12h
du commissaire enquêteur

Observatoire de l'Aménagement Rural de la Poste Publique
Dans cette enquête ne faisons aucune carte précise sur le
mitage d'un plantain des éoliennes dans le massif du
Département.

La société qui pose le dôme présente une perte économique
de -294 k€ sur son bilan exercice comptable.

LEND est au départ de 57% des surcoûts
des éoliennes dans la zone atlantique.

Il n'a pas fait état des études oraculaires sur les nuisances
sur l'humain et l'animal (étude NATUREX UNIVERSITE) INSIDENCE
DES ZÉPHYRONS

Il n'a pas fait état de la perte de valeurs immobilières
de + de 30% des biens situés à proximité.

Le projet est situé à proximité immédiate de site
existant dans la zone Natura 2000 de la Perrière
recense pour sa faune et sa flore - Il n'a pas fait
état de ce site.

Il n'a pas fait état de l'association ANEP 46, Association
de protection de sites de la Perrière comme
opposant au projet.

Les photovoltaïques liés au site hameau
Hestaque ont été recensés - Recensement de sites
de l'ONIS de la Perrière, sont au point par ailleurs.

Les conditions d'implantation du parc sont supérieures
Il est important que les conditions et états paysagers
qui existent en zones qui sont protégées soient

JLM

Le projet est quel et qui le projet est fait
au profit de quelqu'un avec des mépris total de
la majorité des habitants

Il n'a pas fait état de certains critères
militaire qui paraît à proximité

Le 6 Avril 2018, la personne qui est au main de
travaux sur site pour les demandes, n'a pas demandé
par ailleurs était exposé en matière - Les mépris
de la mairie n'a pas fait état de ce projet !

Enfin nous sommes déterminés à attaquer en justice
le permis d'implantation s'il devait être délivré.

Aujourd'hui 70% des permis sont abandonnés en France.

à TRANS SUR COSE
22/9/18 Jean
Rochien

Observatoire de Jean Rochien Domicile
au 10 Collier, Fondateur de l'association en
Pays d'Ardenne.

Nous avons développé le parc éolien citoyen
Eolandes sur les communes de Teisse et
Tras sur Tréler. Nous avons mobilisé
plus de 750 citoyens pour financer
majoritairement ce projet.

Nous avons démontré qu'une large
majorité de la population locale
soutient le développement des énergies
renouvelables et participe activement
de l'éolien.

Pic de pointe : Un pic de la demande
mondiale d'énergie.

Jean Rochien
22/9/18

JLM

Mariannick BRETON CHEVERAU venant à
 l'heure favorable à l'Éolien et encore mieux
 Éolien citoyen. Pour une transition énergétique
 respectueuse des générations futures
 il faut en venir aux énergies vertes.
 cf. Cheverau